



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gouvernement

Question écrite n° 36070

Texte de la question

M. François Goulard demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes s'il est convenable qu'un commissaire européen critique de façon explicite la politique intérieure d'un gouvernement européen, comme cela a été fait s'agissant de la politique du Gouvernement français en matière de recherche, avec d'ailleurs des arguments particulièrement dénués de pertinence. Il lui demande s'il est dans les intentions du gouvernement de demander au président de la Commission de rappeler à ce commissaire d'éviter de s'exprimer, dans l'exercice de ses fonctions, en militant politique.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36070

Rubrique : État

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2149

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)